N. 13

OUVERTURE D'UN CENTRE DE VACCINATION ÉPHÉMÈRE

CHAMONIX-MONT-BLANC

Le magazine de la mairie de Chamonix-Mont-Blanc **AVRIL 2021**

3 OUVERTURE D'UN CENTRE DE VACCINATION ÉPHÉMÈRE

4 PARTICIPEZ À LA VIE DE VOTRE COMMUNE !

5-9 BUDGET 2021 : POUR UNE VÉRITABLE RELANCE !

10 ENVIRONNEMENT : CHAMONIX ADOPTE LA DÉMARCHE CIT'ERGIE

16 PORTRAIT DE CHAMPION : MERLIN SURGET

RETROUVEZ NOS INFORMATIONS
> www.chamonix.fr
> Facebook Mairie de Chamonix-Mont-Blanc
> LinkedIn

HÔTEL DE VILLE 04 50 53 11 13
Lundi au vendredi, 8h30 - 12h / 13h30 - 17h **sur rendez-vous**
URGENCE ADMINISTRATIVE
04 50 53 07 36
URGENCE TECHNIQUE
04 50 53 75 29
PERMANENCE MAIRIE
06 24 33 66 10
72 HEURES (N° VERT)
0800 34 55 10

MAIRIE ANNEXE ARGENTIÈRE
04 50 54 03 06
RÉGIE INTERCOMMUNALE CHAMONIX PROPRETÉ
04 50 53 41 94
DÉCHETTERIES
Closy 04 50 54 68 94
Bocher 04 50 55 18 64

ESPACE TAIRRAZ
04 50 55 53 93
MUSÉE ALPIN
04 50 53 25 93
MAISON DE LA MÉMOIRE ET DU PATRIMOINE JANNY COUTTET
04 50 54 78 55
MÉDIATHÈQUE
04 50 53 34 82
CENTRE SPORTIF RICHARD BOZON
04 50 53 09 07
Patinoire 04 50 53 12 36
Tennis / Squash 04 50 53 28 40
MJC 04 50 53 12 24
CLUB DES SPORTS
www.chamonixsport.com
Chamonix 04 50 53 11 57
Argentière 04 50 54 16 36
OFFICE DE TOURISME
www.chamonix.com
Chamonix 04 50 53 00 24
Argentière 04 50 54 02 14

POLICE MUNICIPALE
04 50 53 75 02 / 06 25 42 02 32
GENDARMERIE 17
POMPIERS 18
PGHM 04 50 53 16 89
SECOURS INTERNATIONAL 112
SAMU 15
HÔPITAL 04 50 53 84 00

PERMANENCES « INFO RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE »
Le mercredi, RDC de la mairie, 9h - 12h
Élodie RONGER 06 21 92 69 97 / eronger@innovales.org
CONCILIATEUR DE JUSTICE
François BRUNERO 07 56 88 74 61 / francois.brunero@conciliateurdejustice.fr

Directeur de la publication Éric Fournier
Réalisation Direction de la Communication
Maquette Cynthia Durand
Photographies Jean-Marc Milhomme & D. R.
Couverture photo Mailys Tokarski
Impression Esope

ÉDITO DU MAIRE

< Nous œuvrons à un véritable plan de relance >

Cher(e)s toutes et tous,

Grâce aux efforts de chacune et chacun, la dynamique épidémique suite à ce qui s'apparente à une 3e vague permet pour l'heure d'espérer le maintien du calendrier de déconfinement esquissé par le gouvernement. Au-delà, l'accélération de la campagne de vaccination grâce à l'engagement au quotidien des professionnels de santé, de la sécurité civile, des élus, agents de l'État et territoriaux nous laisse entrevoir la perspective de jours meilleurs.

Dans ce cadre, la collectivité municipale s'est pleinement mobilisée. En effet, comme nous le sollicitions auprès des services de l'État dès le lancement de la campagne grand public, notamment pour les personnes âgées ne pouvant se déplacer jusqu'à Sallanches, nous avons obtenu la mise en place d'un centre de vaccination éphémère pour la vallée de Chamonix qui a permis de vacciner 850 publics prioritaires (personnes âgées de plus de 75 ans et présentant des comorbidités à très hauts risques vitaux). Je veux ici remercier le dévouement des élus et services qui ont rendu possible cette importante organisation logistique en de très courts délais. Un courrier à destination de nos aînés a été envoyé dans les jours qui ont suivi l'information préfectorale, les plus précaires ont été contactés par téléphone par le CCAS et nous avons pu organiser un transport à la demande pour les plus fragiles dans l'incapacité de se déplacer. Dans cette course contre la montre, les capacités opérationnelles et l'agilité des communes s'avèrent précieuses, grâce à l'engagement de chacune et chacun. La vaccination doit être aujourd'hui notre priorité.

Nous restons également pleinement mobilisés sur le volet économique, en continuant à mettre en œuvre tous les accompagnements possibles à notre échelle, en relayant auprès des acteurs socio-économiques au jour le jour les dispositifs de soutien nationaux et régionaux, en faisant remonter inlassablement au gouvernement les trous dans la raquette qui subsistent çà et là. Au-delà, nous avons décidé d'orienter tous nos efforts vers la relance en portant le budget communal d'investissement le plus ambitieux depuis plus de 10 ans, avec près de 20 M € au total consacrés pour un tiers à la conservation du patrimoine, dont montagnard, mais aussi à l'amélioration du cadre de vie, les mobilités douces, la diversification touristique notamment par la culture et la consolidation de nos équipements sportifs et de loisirs. Avec ce budget, nous accélérons les transitions économiques, écologiques et sociales essentielles au développement de notre territoire et d'un tourisme durable, en adéquation avec notre vision de la montagne de demain.

C'est ainsi à un véritable plan de relance à l'échelle de la Vallée que nous œuvrons en complémentarité avec les compétences communautaires et avec le soutien du département de la Haute-Savoie et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Parallèlement à l'élaboration d'un Contrat de Transition et de Relance Écologique, véritable « chapeau » contractuel de nos politiques publiques en la matière sur les six prochaines années, nous lançons une réflexion globale sur le tourisme de demain qui donnera lieu à un séminaire fin mai avec tous les acteurs du territoire. Enfin, les secrétaires d'État au Tourisme et à la Ruralité ont lancé le 11 mars à Chamonix les travaux d'un plan d'investissement montagne visant à soutenir massivement les territoires supports de station qui saisiront l'occasion de cette relance pour mettre en œuvre les transitions qui nous permettront d'adapter nos modèles au monde et à l'économie de demain.

Éric Fournier, maire de Chamonix-Mont-Blanc

SANTÉ

OUVERTURE D'UN CENTRE DE VACCINATION ÉPHÉMÈRE
Lutte contre le Covid-19

La vaccination s'accélère ! Après l'avoir sollicité auprès des services de l'État dès le lancement de la campagne grand public, notamment pour les personnes âgées ne pouvant se déplacer, la collectivité a obtenu la mise en place d'un centre de vaccination au centre des congrès le Majestic du 15 au 19 mars puis du 12 au 16 avril pour la deuxième injection, pour des particuliers de plus de 75 ans et des personnes atteintes de pathologies à très haut risque vital.

L'ensemble de nos aînés ont été contactés par courrier dès le 5 mars et les inscriptions ont été ouvertes dans la foulée. Les équipes communales et intercommunales - avant tout et en première ligne les élus de Chamonix - ont été mobilisées pour la prise de rendez-vous et l'accueil.

Les objectifs ont été atteints par le centre où 850 publics prioritaires se sont vus injecter le vaccin Moderna grâce aux nombreux médecins, infirmiers et bénévoles de la Croix Blanche mobilisés.

Les personnes reçues au Majestic ont salué l'initiative mise en oeuvre par les communes de Chamonix et des Houches en collaboration avec les professionnels de santé et les Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc, afin d'accélérer le processus de vaccination de l'ensemble de la population.

CONSULTATIONS HOSPITALIÈRES
N'oubliez pas de vous soigner !

Il est primordial de préserver la diversité de l'offre de santé locale, en veillant au respect de la bonne articulation et de la complémentarité entre médecine hospitalière et médecine libérale.

À cet effet, la collectivité œuvre dans plusieurs directions : elle a ouvert des maisons de santé (à Chamonix en 2012, aux Houches en 2018, une 3e est programmée prochainement à Argentière) ; elle s'emploie à assurer et à préparer le remplacement des médecins spécialistes intégrés à la Maison de santé récemment partis à la retraite ; elle s'attache à compléter cette offre afin de répondre aux besoins de santé de proximité de nos administrés.

Dans cette optique, l'hôpital de Chamonix a inauguré en juillet dernier deux nouveaux services, à la fois un plateau de consultations hospitalières et un département de médecine et de chirurgie du sport. Ce qu'on appelle également le Médipôle vient très pertinemment compléter l'offre de santé accessible à notre population ainsi qu'à nos visiteurs. De très nombreuses consultations ont été enregistrées dans les mois qui ont suivi l'ouverture notamment en médecine du sport, en périnatalité, en gynécologie et en chirurgie orthopédique.

L'ensemble des professionnels de santé vous rappellent aujourd'hui que la pandémie de Covid-19 que nous subissons ne doit pas vous empêcher de venir à l'hôpital et de vous faire soigner !

Les services de l'hôpital de Chamonix restent ouverts même en période de Covid et les habitants de la vallée peuvent bénéficier des consultations suivantes : Médecine et chirurgie du sport ; Médecine de montagne ; Médecine du voyage et vaccinations internationales ; Consultations gynécologiques, sage-femme et séances de préparation à la parentalité ; Pédiatrie ; Médecine interne à orientation gériatrique ; Consultations de chirurgie orthopédique ; Centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic ; Addictologie.

À signaler que depuis ce mois d'avril 2021, sont par ailleurs désormais en place une salle de préparation à l'accouchement et une salle de consultation.

N'attendez plus pour prendre vos rendez-vous !
www.chi-mont-blanc.fr
Numéro direct 04 50 47 30 89
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 18h

DÉMOCRATIE LOCALE

LANCEMENT DU SITE DE PARTICIPATION CITOYENNE
> **jeparticipe.chamonix.fr**

La ville de Chamonix se dote d'un nouvel outil numérique en créant sa plateforme de participation citoyenne. Nous vous proposons de prendre part à la vie de la commune en donnant votre avis, en proposant des projets et en vous engageant dans le quotidien de vos villages. L'ambition est d'impliquer davantage les habitants afin d'accompagner les élus et services dans les processus de prises de décisions qui les concernent.

Cette plateforme, qui se construit au fur et à mesure de l'intérêt des habitants pour la participation citoyenne, permettra à différents acteurs de déposer et de répondre à des projets.

Concrètement, comment allez-vous pouvoir participer ?
Lorsqu'un élu, dans le cadre de sa délégation, souhaitera proposer aux habitants d'exprimer leurs attentes concernant la politique locale à mettre en place, il pourra grâce à la plateforme, proposer un mode de consultation (questionnaire, boîte à idées, sondage...) et recueillir vos idées.

Autre exemple, si un responsable associatif souhaite connaître les attentes de ses adhérents et recruter de nouveaux membres, adapter les horaires des cours ou ses pratiques, il pourra également concerter les habitants de la commune ayant un intérêt pour cette activité.

Enfin, très prochainement, si un habitant souhaite proposer un projet pour son village ou son quartier, la plateforme lui permettra de le soumettre au budget participatif. Après analyse du dossier par les services techniques et les élus pour vérifier sa conformité avec les compétences de la commune, son intérêt général et sa faisabilité financière, le projet sera soumis au vote des habitants de Chamonix. En cas de votes suffisants, la collectivité et le porteur de projet le réaliseront ensemble.

Semaine après semaine, la plateforme sera mise à jour avec de nouveaux projets. Être à l'écoute, informer, consulter, concerter sont les maîtres-mots de ce nouvel outil à destination des habitants que nous vous encourageons à découvrir.

Consultation en cours - Habitat participatif - Intérêt pour cette forme de logement
La ville de Chamonix accorde un intérêt primordial à l'habitat permanent de sa population. Dans le cadre de sa politique « logement », les élus et les services de la collectivité souhaitent vous interroger sur un mode de logement innovant, l'habitat participatif. Vos réponses nous permettront de recueillir les besoins pour ce que représente ce mode de logement innovant.

Dès à présent et jusqu'au 17 mai 2021, rendez-vous sur le site participatif de la collectivité pour répondre à ce questionnaire. Une version papier sera également disponible à l'accueil de la mairie de Chamonix.

CONSULTATION DE LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE SUR SON PROJET ASSOCIATIF

La première consultation hébergée sur la plateforme de participation citoyenne a été celle, début mars 2021, de la Maison des Jeunes et de la Culture de Chamonix. La MJC a lancé, en collaboration avec la Mairie, un questionnaire afin de connaître votre avis sur son projet associatif.

Vous avez été nombreux - plus de 300 - à répondre, à faire des propositions et des suggestions pour enrichir le projet associatif de la MJC et développer de nouvelles idées.

Un grand merci à tous pour votre précieuse contribution !

BUDGET 2021

POUR UNE VÉRITABLE
relance !

Le budget communal 2021, voté le 29 janvier dernier, se devait de rassurer et de donner espoir à nos administrés et aux acteurs économiques sur les perspectives à venir.

Il intervient dans un contexte difficile marqué par la baisse drastique des rentrées fiscales, la baisse des redevances (dont celles des remontées mécaniques), et l'augmentation des dépenses sociales et de soutien face à la crise sanitaire en cours.

Sans augmenter les impôts, le budget maintient l'équilibre financier, et porte l'investissement à un niveau jamais atteint depuis plus de 10 ans avec près de 20 M€ au total ! Un signe fort est ainsi donné pour favoriser le rebond économique tant attendu.

Cela est possible grâce à une bonne maîtrise budgétaire, aussi bien des dépenses de fonctionnement que de l'endettement qui a été significativement réduit depuis de nombreuses années, y compris en 2020 malgré la crise.

Les dépenses de personnels diminuent ainsi très légèrement en 2021. L'enveloppe globale des subventions aux associations, ciment de la cohésion sociale, est maintenue au même niveau que l'an passé.

Ce budget permet d'accélérer les transitions économiques, écologiques, sociales et culturelles essentielles au développement de notre territoire et d'un tourisme durable, en adéquation avec notre vision de la montagne de demain.

Ainsi, plus du tiers du budget est consacré à la conservation du patrimoine (voirie, dépendances et immobilier sans oublier les refuges et les buvettes). Des travaux importants seront par exemple menés pour transformer l'ancienne école des Grassonnets en logements, pour aménager la Place du Mont-Blanc ou encore entretenir nos écoles et nos crèches.

Le développement des mobilités douces se poursuit avec la création d'un large tronçon dans le bois du Bouchet, étape essentielle pour permettre de relier le cœur de Chamonix au haut de la Vallée.

La valorisation du patrimoine naturel et culturel, facteur de diversification touristique va bénéficier de deux nouvelles réalisations d'excellence avec l'Espace Michel Croz/EMC2, espace culturel et festif et le Musée des cristaux des Alpes et du monde au sein de l'Espace Tairraz, auxquels il faut ajouter l'aménagement de la Maison des Artistes, en accompagnement du projet culturel de reprise.

Enfin, une attention toute particulière est portée à nos remontées mécaniques et à nos équipements touristiques avec les études de restructurations des Grands Montets, du Tour, du Montenvers, sans oublier le Club house du tennis et le parking du golf et du Paradis des Praz.

BUDGET 2021

RECETTES **Évolution 2020/2021** DÉPENSES

BUDGET PRIMITIF 2021
Budget général : 45 742 K€

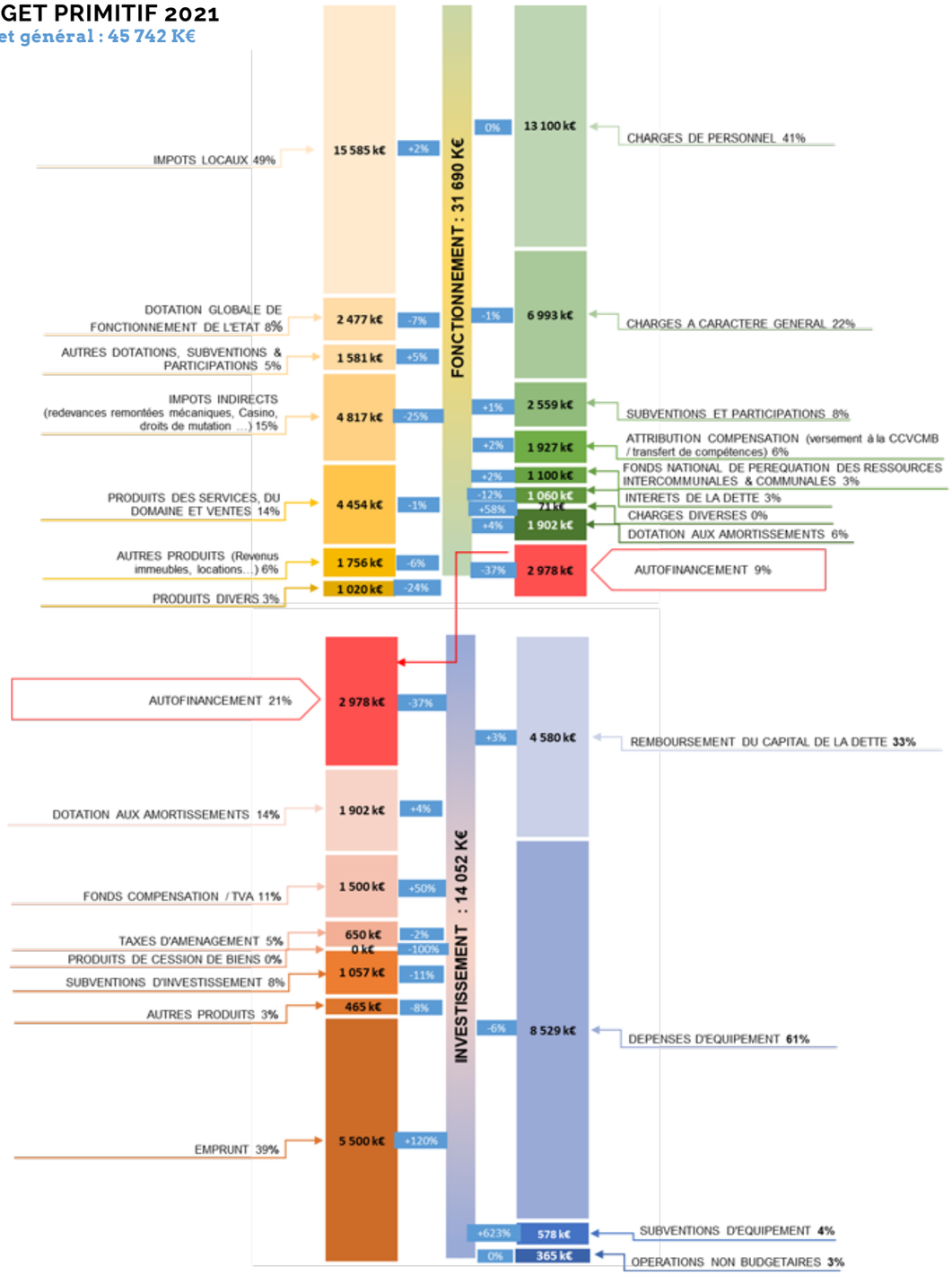

BUDGETS ANNEXES 2021
(investissement et fonctionnement)

SPIC PARKINGS 3 225 k€

RESTAURATION MUNICIPALE 1 608 k€

REMONTEES MECANIQUES FOND DE VALLEE 496 k€

ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE

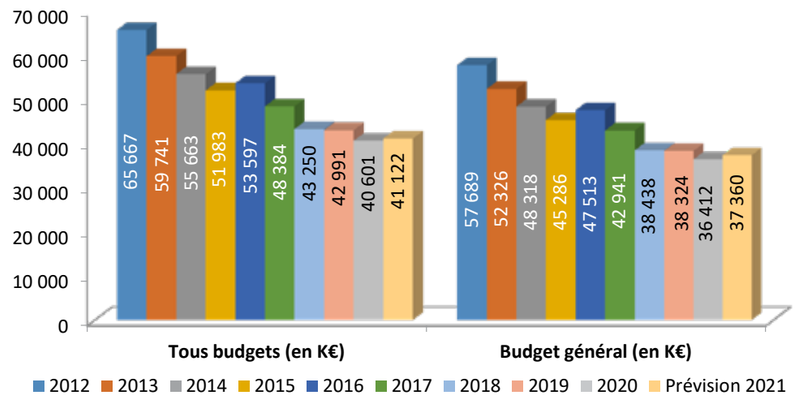

ÉVOLUTION DES DOTATIONS ET PRÉLÈVEMENT DE L'ÉTAT

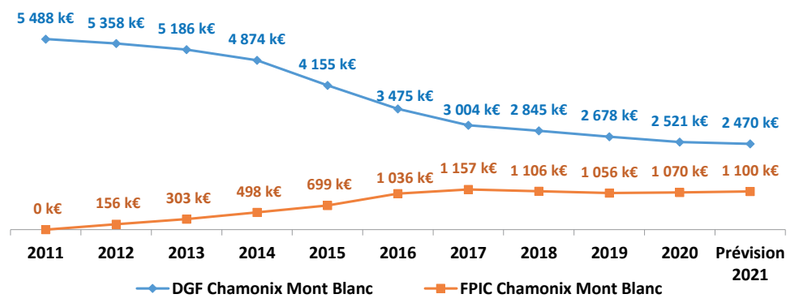

SUBVENTIONS 2021
Total général : 1 149 154€

Amis de l'Orgue de l'Église Saint-Michel **4 500€**
Amicale des Sapeurs Pompiers **2 000€**
Association des Amis de l'Orgue de l'Église Saint-Pierre **1 200€**
Compagnie des Philosophes **1 600€**
Chorale « La Cécilienne de Chamonix » **400€**
Groupe Folklorique Rhodos Chamoniards **5 200€**
« Les Amis du Lavancher » **850€**
Harmonie Municipale « L'Avenir » **2 000€**
Mont-Blanc Culture & Patrimoine **5 100€**
Lire et Faire Lire 74 **700€**
La Petite Université **3 000€**
MJC Chamonix - Les Pèlerins **592 000€**
Fondation Yves Pollet-Villard **900€**
Association Pêche et Pisciculture de Chamonix **2 700€**
Amicale du Personnel Communal **3 430€**
La Chamoniarde **224 000€**
Association des Comités de Jumelages **10 000€**
Coopérative des Écoles Primaires et Maternelles **5 928€**
Coopérative de l'École Jeanne D'Arc + Classes Nature **1 416€**
Association Éducative de l'École Jeanne D'Arc **183 195€**
Coopérative Lycée Polyvalent Frison Roche **285€**
Groupement de Solidarité du Personnel Communal **77 000€**
Le Foyer Savoyard de Paris **250€**
Les Conciliateurs des 2 Savoie **500€**
Association Préambules Chamonix **4 000€**
Chamonix Film Festival **15 000€**
Les Amis de Gabriel Loppé **2 000€**

ÉVOLUTION DES TAUX DE LA FISCALITÉ

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
TAXE D'HABITATION	14,86%	14,86%	15,31%	15,31%	15,69%	15,69%	15,69%	15,69%	- *
FONCIER BATI	15,60%	15,60%	16,07%	16,07%	16,47%	16,47%	16,47%	16,47%	28,50%**
FONCIER NON BATI	29,22%	29,22%	30,10%	30,10%	30,85%	30,85%	30,85%	30,85%	30,85%
Variation des taux en %	0,0%	0,0%	3,0%	0,0%	2,5%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%

* Les communes ne votent pas de taux de taxe d'habitation en 2021 et 2022. Le taux de TH nécessaire au calcul de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) et les logements vacants (THLV) sera le taux de 2019, soit 15,69%. Les communes retrouveront leur pouvoir de taux pour la THRS et THLV à compter de 2023.

** Le taux de la taxe sur les propriétés bâties 2021 est égal à la fusion des taux des taxes Foncières communales (16,47%) et départementales (12,03%)

BUDGET 2021 : PRINCIPALES OPÉRATIONS PROGRAMMÉES

TRAVAUX NEUFS / NOUVELLES RÉALISATIONS

Construction d'un Espace culturel et festif, « Espace Michel Croz / EMC2 » (coût global de 5,4M€)

2M€ en 2021

Préfiguration 3D de la nouvelle salle © Didier ONDE

Réalisation d'un itinéraire cyclable Bois du Bouchet favorisant la mobilité douce

630k€

Réalisation du Musée des cristaux des Alpes et du monde au sein de l'Espace Tairraz

450k€

Aménagement de la Place du Mont-Blanc (coût global de 2,5M€)

500k€ en 2021

Construction d'un Centre technique municipal aux Pèlerins rassemblant l'ensemble des services techniques de la commune

620k€ (solde 2021)

Et aussi : Construction d'un nouveau Club House des tennis (restaurant, boutique...) **200k€ en 2021 (coût global de 1,2M€)**, aménagement du parking du golf et du paradis des Praz **200k€**, enfouissement des réseaux secs et éclairage public **196k€**.

CONSERVATION DU PATRIMOINE : VOIRIE ET DÉPENDANCES

1,167M€

Travaux d'enrobés, réalisations de trottoirs, opérations de sécurité pour protéger les piétons, protection des ouvrages tels que ponts et passerelles, éclairage public, rénovation de WC publics

CONSERVATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER

1,600M€

Entretien des écoles et des crèches, aménagement de la Maison des Artistes, travaux dans les refuges et buvettes, reconstruction du mazot de la pétanque et installation d'un sanitaire automatique, réaménagement de la Tour T2, automatisation des tunnels des serres des Tines, rénovation énergétique de l'ancienne Poste des Bossons

ENVIRONNEMENT

CIT'ERGIE : NOUVEL OUTIL DE MANAGEMENT
de la transition écologique pour la Vallée de Chamonix

Depuis plusieurs années, la Vallée de Chamonix Mont-Blanc, avec de nombreux partenaires institutionnels et ses voisins frontaliers, est résolument engagée dans la lutte contre les changements climatiques et environnementaux pour préserver son territoire exceptionnel et la qualité de vie de ses habitants.

Après avoir été la première collectivité de montagne à adopter un Plan Climat Énergie Territorial (PCET) volontaire en 2012, l'ambition de la Communauté de Communes a été clairement affichée dès 2016 : faire de la vallée de Chamonix un territoire à énergies positives (TEPOS) pour le bénéfice de ses habitants et de ses visiteurs.

Pour garantir et amplifier cet engagement, les élus de la Communauté de Communes, avec l'appui de l'ADEME, ont souhaité s'engager dans la démarche Cit'ergie, un outil de management des politiques de la collectivité.

L'ambition est de faire converger les politiques publiques pour une meilleure prise en compte des enjeux Climat-Air-Énergie par les différents acteurs impliqués (élus, services, partenaires...).

En signant le 27 janvier 2021 une convention avec Arnaud Leroy, Président de l'ADEME, la Vallée de Chamonix inaugure une version inédite de Cit'ergie, liant plus étroitement la Communauté de Communes et ses quatre communes membres : l'ensemble des compétences assurées par les collectivités de la vallée seront en effet couvertes par Cit'ergie.

Les premières actions concrètes menées seront la réalisation d'un pré-diagnostic de nos actions, un audit et l'élaboration d'un plan d'action pluriannuel sur la base du référentiel Cit'ergie dans 6 domaines d'actions : la Planification territoriale ; le Patrimoine de la collectivité ; l'Approvisionnement en énergies, l'eau et l'assainissement ; la Mobilité durable sur le territoire ; l'Organisation interne et la gouvernance ; la Coopération et la communication.

CONVENTION AVEC GRDF

Éric Fournier et Sandra Rossini, directrice GRDF Haute-Savoie Léman ont signé le 19 janvier 2021 le renouvellement de leur convention de partenariat pour l'amélioration de la qualité de l'air. Ce partenariat de 3 ans, permet aux habitants des communes de Chamonix et des Houches de bénéficier de 1200 € d'aides complémentaires à celles de l'État (Ma Prim Renov' et les certificats d'économie d'énergie) pour changer leur chaudière fioul par une chaudière gaz à très haute performance énergétique. Une soixantaine de propriétaires de maisons individuelles en ont bénéficié depuis son lancement fin 2017.

BRÈVES

PRISE DE RENDEZ-VOUS EN LIGNE AVEC LE SERVICE POPULATION

Vous pouvez désormais gérer vos prises de rendez-vous avec le service population de la mairie en toute autonomie grâce au site **rendezvousonline.fr**. En fonction du motif de la demande, jours et créneaux disponibles vous sont proposés. Vous pouvez prendre rendez-vous pour les sujets suivants : carte d'identité, passeport, PACS, mariage, recensement militaire, élections, livret de famille, reconnaissance, déclaration de décès, concession au cimetière, cartes ViaCham...

PERMANENCES DU CONCILIATEUR DE JUSTICE

François Brunero est le nouveau conciliateur de justice de la Vallée de Chamonix. Il tient ses permanences à la Maison de services au public au sein de la Maison pour tous de Chamonix (Promenade du Fori). Il est joignable au 07 56 88 74 61 et par mail : francois.brunero@conciliateurdejustice.fr.
La conciliation est un mode de règlement amiable des litiges de la vie quotidienne : relations entre bailleurs et locataires, litiges de la consommation, problèmes de copropriété, litiges entre personnes ou entre commerçants, troubles du voisinage. La démarche est gratuite et confidentielle.

LES P'TITES RANDOS DU LUNDI

Le CCAS de Chamonix propose désormais aux adhérents de la Salle de convivialité des randonnées encadrées par deux accompagnatrices diplômées. Les sorties sont programmées d'avril à juillet.
Pour information : CCAS 04 50 53 92 16 et ccas.accueil@chamonix.fr

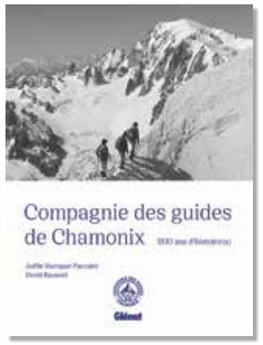

« COMPAGNIE DES GUIDES DE CHAMONIX, 200 ANS D'HISTOIRE(S) »

1er événement important pour célébrer les 200 ans de la Compagnie des guides : la sortie le 19 mai d'un livre (Glénat) sur la relation guide-client rédigé par David Ravanel et Joëlle Dartigue-Paccalet, et où fourmillent anecdotes et témoignages sur ces femmes et ces hommes qui, depuis 200 ans, contribuent à façonner l'histoire de l'alpinisme.

EMPLOIS D'ÉTÉ 2021

Comme chaque année depuis 2016, les collectivités recrutent des emplois d'été. Ce dispositif permet à des personnes sans qualification ou en cours de formation d'avoir accès à un premier emploi et à une première expérience professionnelle dans les domaines du sport, de la culture, de la petite enfance, des services techniques... En 2020, 40 jeunes ont été accueillis dans les services municipaux et communautaires.

EXPOSITION SUR LES VISAGES DE GUIDES

Dans le cadre du bicentenaire de la Compagnie des guides de Chamonix, la Maison de la Mémoire et du Patrimoine organise à partir du 19 juin une exposition temporaire autour des visages des guides. Un large appel à contributions a été organisé depuis le début de l'année permettant de rassembler de nombreux portraits de guides et accompagnateurs en moyenne montagne. Merci à tous ceux qui ont ouvert leurs albums de famille.

GOÛTER ORGANISÉ À L'EHPAD

À l'initiative de la commune, un goûter a été organisé par les cuisiniers de la restauration municipale de Chamonix pour les résidents de l'EHPAD le 27 janvier 2021. À cette occasion, les résidents ont reçu un cadeau.

SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

À l'occasion de la Semaine Olympique et Paralympique organisée début février, deux champions chamoniards, Cédric Amafroi-Broisat, athlète paralympique de ski alpin et Vincent Descombes-Sevoie, sauteur à ski, ont partagé leur expérience avec 150 jeunes de 4e du collège Frison-Roche. Échanges passionnants sur la vie d'athlète, l'entraînement, le matériel... et évocation des 1ers Jeux Olympiques d'hiver de Chamonix 1924 dont le Centenaire sera célébré en 2024.

BRÈVES

LANCEMENT DU PLAN D'INVESTISSEMENT MONTAGNE À CHAMONIX

Les Secrétaires d'État au Tourisme et à la Ruralité, Jean-Baptiste Lemoyne et Joël Giraud, ont lancé le 11 mars à Chamonix la réflexion sur le plan d'investissement montagne lors d'un Comité de massif des Alpes. Occasion pour le maire d'appeler à soutenir les fondamentaux des stations de sports d'hiver et de rappeler la nécessité de garantir financièrement le rôle essentiel des collectivités dans la relance économique. Les ministres ont assuré que l'État accompagnerait massivement les investissements orientés vers de nouveaux modèles économiques qui répondent à la fois aux évolutions environnementales et sociales et aux spécificités des territoires, mais aussi, au sein des modèles existants, les actions résolument tournées vers la transition écologique.

VISITE DU PRÉFET

Le Préfet de Haute-Savoie Alain Espinasse est venu à la rencontre des élus de la Vallée de Chamonix le 25 février pour échanger sur de nombreux dossiers territoriaux : politique menée en faveur du logement permanent, actions pour la transition écologique, travaux pour améliorer la desserte ferroviaire de la vallée, en présence du Directeur régional SNCF Réseau Thomas Allary, projet de rénovation du Musée Alpin...

JEUX

MOTS-CROISÉS
« Le printemps »

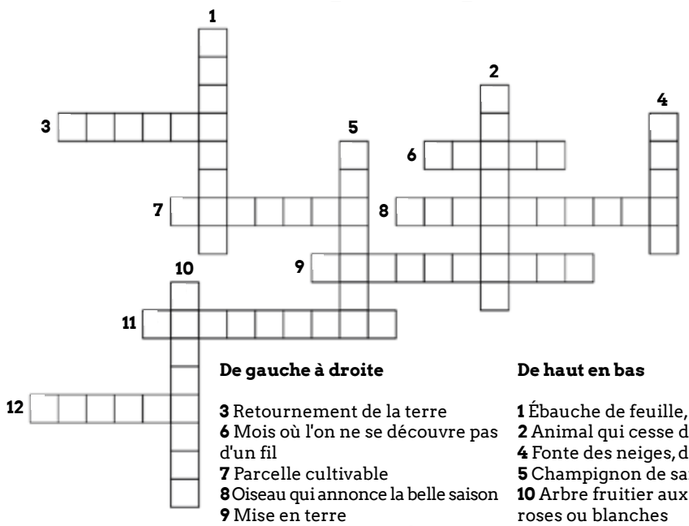

De gauche à droite

3 Retournement de la terre
6 Mois où l'on ne se découvre pas d'un fil
7 Parcelle cultivable
8 Oiseau qui annonce la belle saison
9 Mise en terre
11 Action de disperser des graines
12 Fête chrétienne

De haut en bas

1 Ébauche de feuille, de fleur
2 Animal qui cesse d'hiberner
4 Fonte des neiges, des glaces
5 Champignon de saison
10 Arbre fruitier aux fleurs roses ou blanches

Réponses : 1 Bourgeon, **2** Marmotte, **3** Labour, **4** Dégel, **5** Morille, **6** Avril, **7** Potager, **8** Hirondelle, **9** Plantation, **10** Cerisier, **11** Semailles, **12** Pâques.

OBJET
mystère

© Collection Musée Montagnard

Réponse : cet objet est une muselière, une sorte de « panier » que l'on mettait sur le museau des bovins pour les empêcher de brouter, notamment lors des travaux des champs ou de la traite.
Muselière, 20e siècle, bois et métal.

ÉTAT CIVIL

2021
NAISSANCES

BROSSARD Elias **05/01**
MONARD Arvin **12/01**
SANDONA Thibaud **14/01**
ABDOU Swaya **17/01**
JAY Jacques **18/01**
BRADFORD Alfred **21/01**
MOURGUES GARRUD Jordan **23/01**
ROZAY Kara **27/01**
GILARDET Mattéo **06/02**
ABOULKACEM Elyas **10/02**
MEFTOUT Omnïa **12/02**
DAVID Théa **15/02**
BRUNEEL Capucine **13/03**
BIRD April **15/03**
BUCKLEY Henia **19/03**
LEMBEYE Lyana **25/03**

MARIAGES

DUWEZ Enola & LEROUX Rémy **25/01**
HAMON POURQUERY de BOISSERIN Marguerite-Marie & GRANZOTTO Edouard **13/02**
CAPASSO GERVAIS Franco & ABUDI Maria **02/03**
BERTHET Clément & BALLET-BAZ Charlène **10/04**
MAC LEAN Timothy & HALE Tamara **10/04**

DÉCÈS

VILLANOVA née OSUNA-DOMINGUEZ Isabel **05/01**
MESPLÉ Josette **10/01**
OBERT née DAVID Luigia **18/01**
TAIRRAZ Michel **21/01**
PELLETIER Simone **24/01**
SIMOND née KERCKHOVE Nicole **30/01**
GAUBIAC Philippe **31/01**
COUTTET Roland **06/02**
ROBIN Francis **11/02**
VERON Thierry-Alban **11/02**
REVILLIOD Anne **13/02**
KACIMI Kaddour **15/02**
MOULLIER Jean **24/03**
GASTALDO née CARRIER Chantal **26/03**
DESCOMBES née KNECHT Marcelle **31/03**
CHALLAMEL née URBAN Elena **06/04**
RAVANEL née DUCROZ Marie **07/04**

DISPARITION D'ANNE REVILLIOD

C'est avec une grande tristesse que la Mairie de Chamonix a appris le décès d'Anne Revilliod, agente de La Chamoniarde, notre société de prévention et de secours en montagne. Elle a été victime d'un accident de ski de randonnée survenu à Passy le samedi 13 février 2021.

44 ans, maman de deux enfants, Anne transmettait depuis 20 ans à de nombreux enfants, ses connaissances et son indéfectible amour de la montagne. Elle en expliquait, avec dynamisme et enthousiasme, sa magie et ses richesses, ses dangers aussi.

La municipalité apporte tout son soutien à ses proches dont elle partage toute la peine.

Vous souhaitez connaître l'actualité de votre ville ?

FACEBOOK
Rejoignez la page Facebook de la mairie de Chamonix. Faites-la connaître, partagez-la avec vos amis !

Vous y trouvez des informations sur les principales actions de la collectivité. Cette page, espace d'échange avec les résidents, avec tous ceux qui aiment Chamonix, est votre page. Devenez ambassadeur de Chamonix !

LINKEDIN
Rejoignez-nous sur LinkedIn

Retrouvez les actualités et les offres d'emploi de la ville et de la vallée !

SITE INTERNET
Retrouvez-nous sur internet

www.chamonix.fr

NEWSLETTERS
Abonnez-vous aux newsletters
www.chamonix.fr

- Actualités
- Agenda évènementiel
- Conseil municipal
- Restauration municipale

EXPRESSION POLITIQUE

La Tribune de la liste « Ensemble le pouvoir d'agir »
Éric Fournier

AGIR ENSEMBLE POUR LA MONTAGNE DE DEMAIN

Face à l'impact socio-économique considérable de la crise sur nos territoires de montagne, la relance par l'investissement va s'avérer cruciale. Elle doit être l'occasion de réfléchir ensemble à la montagne de demain et nous oblige tant au regard de l'urgence environnementale que des finances publiques à opérer des choix capitaux en vue d'accélérer les transitions économiques, écologiques et sociales déjà initiées par nos territoires.

Bien sûr, la diversification touristique doit être poursuivie : développement des sports et loisirs outdoor toute saison, du tourisme scientifique, écologique, universitaire, social, de proximité ou itinérant, valorisation du patrimoine naturel et culturel...

Mais ce que les conséquences de cette crise ont aussi mis en exergue, c'est la réalité des possibles en matière de transformation et d'évolution à court terme de la destination montagne. Les stations de tous massifs ont cet hiver déployé des trésors de résilience : animations de front de neige en tout genre, raquettes, luge, ski nordique, ski de randonnée, patinage, ski joëring, cascade de glace, fatbike, laser game... Certes, il y a beaucoup de positif et des réussites dans ces initiatives (et il faut à nouveau en féliciter les acteurs économiques qui en sont à l'origine) qui auront permis d'activer tout ce qui était possible dans ce contexte particulier. Mais la réalité des premiers éléments de bilan montre que le modèle économique hivernal de nos sites de montagne est loin de disposer d'un substitut à l'échelle. Et ce n'est bien évidemment pas le succès du ski de randonnée, dont nous nous réjouissons tous et que nous entendons accompagner par tout moyen, qui permettrait à lui seul de changer la donne...

Si le modèle de notre montagne de demain n'est plus orienté « tout ski », il n'existe pas à l'heure actuelle de modèle « sans ski » pour nombre de nos sites... Il faut le dire clairement et considérer ce fait dans les choix à opérer dans nos plans de relance. Il va donc nous falloir allier soutien à nos fondamentaux d'une part - et les travaux engagés pour le remplacement de la télécabine de Charamillon ou la reconstruction des Grands Montets vont dans ce sens -, et diversification touristique et économique globale de nos territoires d'autre part.

Parmi les leviers de diversification économique à activer prioritairement, la transition énergétique présente, nous en sommes convaincus, de formidables opportunités de développement et de créations d'emploi. Développer les filières d'énergies renouvelables, le maillage et l'intermodalité des transports, l'économie circulaire, optimiser la gestion des déchets, animer et financer la rénovation énergétique de l'habitat, limiter le bilan carbone du parcours client. Telles sont les orientations vers un tourisme responsable qui soit tout à la fois soutenable pour l'environnement et durable économiquement pour les populations qui souhaitent continuer à vivre au pays.

À cet égard, nous nous donnons les moyens de nos ambitions avec les nombreuses réflexions et études engagées au cours de cette première année de mandat pour des projets audacieux tels qu'une unité de méthanisation sur la vallée, une station multi-énergies, un écosystème hydrogène à l'échelle de la vallée de l'Arve, une nouvelle ressourcerie partenariale, une centrale solaire villageoise, le développement de nos capacités hydroélectriques ou encore le futur pôle d'échange multimodal du parking du Grépon. À l'échelle de la communauté de communes, cela se traduit concrètement par le recrutement de trois chargés de mission dans les domaines de la mobilité, de l'économie circulaire et pour le suivi du programme transversal TEPOS. L'ensemble de nos dispositifs de soutien à la rénovation énergétique ont par ailleurs permis de générer 2,5 M€ de travaux pour des artisans de Haute-Savoie, dont 1 M pour ceux de la Vallée, soit un important effet de levier pour l'emploi tout en dégageant du pouvoir d'achat pour les habitants via les économies d'énergies.

Nous sommes intimement persuadés qu'être élu nécessite de se projeter, d'anticiper, de s'engager sur une vision d'avenir, afin de ne pas subir totalement le cours des choses, ce qui ne nous laisse tout simplement pas le temps de mener des combats d'arrière-garde visant à s'opposer et déconstruire systématiquement ce que d'autres ont fait ou proposent, à coups de procédures ou d'effets de communication qui ne trompent personne.

C'est pourquoi nous avons porté un budget de relance pour 2021 parmi les plus ambitieux de ces dix dernières années avec près de 20 M d'euros. Ce que nous pouvons grâce à une bonne maîtrise budgétaire, aussi bien des dépenses de fonctionnement qu'au niveau de notre endettement que nous avons significativement réduit depuis de nombreuses années, y compris en 2020 malgré la crise. C'est ce qui nous permet aujourd'hui de maintenir l'équilibre tout en investissant massivement pour la relance et l'amélioration de notre cadre de vie, dans un contexte de baisse drastique de recettes fiscales et d'augmentation des dépenses pour faire face à la crise, le tout, en maintenant le niveau de fiscalité à celui de 2017, avec 6% de DGF en moins et 2% d'augmentation du FPIC. Les collectivités seront un acteur important du rebond économique, il est impérieux de préserver leurs marges d'action. Nous sommes ainsi à pied d'œuvre dans l'élaboration d'un Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) que nous devrions remettre à l'État d'ici juin et qui doit permettre de coordonner les nombreux dispositifs de financements (CPER, DETR, DSIL, plan d'investissement montagne...) auxquels nous sommes éligibles, dont le programme Petites villes de demain pour lequel Chamonix a été retenu pour son dynamisme et les fonctions de centralité qu'elle exerce pour la vallée. Vous pouvez compter sur nous pour y consacrer toutes nos énergies.

EXPRESSION POLITIQUE

La Tribune de la liste « Chamonix S'engage »
François-Xavier Laffin

HOLD-UP AU MONT-BLANC : 162 MILLIONS DÉTOURNÉS DE LEUR OBJECTIF

Chaque année depuis 2012, 20 millions d'euros censés participer au développement d'une politique intermodale des transports dans les vallées alpines sont détournés de leur vocation d'origine.

Fin 2019, ce sont 162 Millions d'euros qui, par convention, ont été prélevés sur les bénéfices de l'ATMB pour renflouer et contribuer illégalement au développement de la Société Française du Tunnel Routier du Fréjus.

Dans un courrier du 8 juillet 2020 complété par une intervention de Mr. Jean Fabre en conseil municipal, nous avons demandé à Mr. le Maire de faire de l'interruption de ce dysfonctionnement une priorité.

Depuis, nos interrogations demeurent sans réponse.

- Pourquoi les bénéfices de l'ATMB ne profitent-ils pas prioritairement aux habitants de la vallée qui subissent les désagréments liés à son activité ?
- Pourquoi une partie de ces montants colossaux n'est-elle pas affectée à des améliorations concrètes et à des innovations en matière de transport et d'environnement dans notre vallée ?
- Pourquoi notre pollution va-t-elle financer la construction d'ouvrages qui favoriseront la pollution dans la vallée de la Maurienne ?
- Pourquoi collectivités locales ne se sont-elles portées aux cotés de la ville de Grenoble ou de M. Daniel Ibanez (lanceur d'alertes) lors de leurs actions qui dénonçaient ce scandale ?
- Que cache donc l'immobilisme de nos responsables politiques locaux depuis 10 ans ? La tonalité dominante de leurs discours est pourtant si souvent orientée vers la protection de l'environnement, vers le dérèglement climatique, vers les émissions de gaz à effet de serre, vers l'amélioration de la qualité de l'air ...

Consternés par les déclarations d'intentions trompeuses et malgré la technicité d'un dossier juridico-financier d'envergure nationale, nous avons décidé d'agir.

- Le 6 février, nous avons engagé un recours gracieux auprès de Mme. Barbara Pompili Ministre de la transition écologique et solidaire et de Mr. Jean Baptiste Djebbari Ministre des transports.

Ce recours demande :

- L'annulation de la convention qui organise illégalement ce tour de passe-passe financier,
- Le rétablissement de la mission originale du fond qui collecte ces montants,
- L'affectation prioritaire des millions d'euros collectés à des mesures qui amélioreront la situation dramatique des vallées qui subissent directement les désagréments du trafic routier.
- Forts de l'expérience acquise par les actions intentées, par la ville de Grenoble, par M. Daniel Ibanez ou encore, par M. Didier Migaud 1er Président de la cour des comptes, nous avons décidé de saisir le Tribunal Administratif de Paris et la juridiction Européenne compétente en vue d'obtenir l'abrogation de cette convention.
- Nous avons informé les associations environnementales locales de notre démarche et construisons avec elles des propositions concrètes, pour des transports multimodaux vertueux à financer par ces fonds.

C'est avec les habitants des vallées de l'Arve et de la Maurienne que nous voulons porter ces actions, dans l'intérêt de notre environnement et des futures générations. Contactez-nous pour bâtir ensemble une réelle politique intermodale des transports dans nos vallées.

La Tribune de la liste « Une nouvelle voie »
Jean Fabre

TIRER LES LEÇONS DE LA CRISE.

Le Covid agit comme un impitoyable révélateur. Au niveau national, il a mis en lumière le catastrophique déclin industriel de notre pays ! La vallée de Chamonix, qui vit du tourisme, a subi elle-aussi de plein fouet la crise. D'aucuns prétendent qu'on pourrait sortir de cette dépendance, développer l'agriculture, l'artisanat... Ne rêvons pas ! Le tourisme, directement ou indirectement, restera ici le principal, sinon exclusif gagne-pain.

Attirer des visiteurs suppose qu'on s'attache d'abord à dépolluer la vallée en limitant, bien plus qu'on ne l'a fait jusque-là, les moteurs à essence. On attend toujours une ambition, un plan dans ce domaine. On aimerait qu'on nous parle un peu plus des camions et un peu moins du loup.

Cette crise a montré aussi qu'en l'absence de remontées mécaniques, la vallée continuait à attirer une clientèle sportive... Elle le doit à l'attrait des disciplines out-door autres que le ski alpin ; notamment au ski de randonnée, surprise indéniable de l'hiver. À Noël et Mardi Gras personne ne s'attendait à voir autant de skieurs sur le site du Tour ou des Grands-Montet. Il importerait d'étudier, d'évaluer toutes ces pratiques sportives naturelles... et d'établir un plan pour en augmenter encore l'attractivité. L'or blanc avec moins de câbles est-il inconcevable ?

Penser l'avenir exige de bousculer un passé qui a failli. Mais nous, pauvres opposants, sommes jugés ridicules d'oser raisonner si perversement !

PORTRAIT

MERLIN SURGET

Snowboarder, membre du Team Chamonix

On se souvient d'un petit ange aux longs cheveux blonds et aux traits fins, tout en timidité. Un petit ange qui glissait déjà très vite sur son snow. C'était hier ! Merlin s'est coupé les cheveux et a pris de l'assurance et du muscle. Et avec confiance - et beaucoup de travail - vient de se hisser à la 3e place du classement général de la Coupe du Monde de snowboardcross grâce à sa 3e place dans la dernière épreuve de la saison à Veysonnaz (Suisse). Un véritable exploit pour le jeune - 21 ans - licencié du Club des sports de Chamonix et membre du Team qui, il y a peu, regardait avec admiration tous ceux qui sont aujourd'hui derrière lui.

En 1999, il aurait bien aimé naître à Chamonix mais l'hôpital venait de fermer. Ce fut donc Sallanches. Il grandit aux Houches, baigné dans l'amour d'un père breton et d'une mère normande, deux fondus de montagne qui se sont rencontrés dans un centre de vacances houchard.
Ils lui font pratiquer tous les sports et activités possibles et le « portent sans le pousser ».

Il débute à 7 ans au skiclub des Houches. Premières compétitions. Puis il rejoint le club de snowboard de Chamonix et découvre le réel plaisir de la glisse qui ne le quittera plus.
Après le collège à Chamonix, il part à Villard-de-Lans et intègre l'équipe de France jeunes.
Le choix du boarder cross s'est imposé assez vite. Mix entre free style et géant, il permet de tout combiner, être en l'air et faire des virages, au contact (rapproché) avec d'autres compétiteurs. À 15 ans, il est sélectionné pour le Festival Olympique de la Jeunesse Européenne (FOJE) à Montafon (Autriche). Il y remporte deux médailles d'or en individuel et par équipe.
Il intègre le groupe coupe d'Europe puis participe en 2016 aux Jeux Olympiques de la Jeunesse à Lillehammer (Norvège) où il connaît son heure de gloire - sa petite victoire - en portant le drapeau de la délégation française... juste avant de se fracasser l'épaule. Un mois sans bouger. Il se voit obligé de retourner à l'école, lui qui ne l'apprécie guère.

Contre toute attente, il est pris dans le groupe coupe du monde. Avec les champions, les médaillés d'or aux J.O. et les « globes de cristal » !
La belle aventure débute ! L'adoption par une famille de pros, un groupe soudé, encadré par des coachs, des préparateurs physiques, des techniciens « sans qui le skieur n'est rien ou pas grand chose ». Les entraînements à Albertville les 3 mois d'été. Les stages en Italie, en Suisse, en Autriche et en Amérique du sud, les épreuves de coupe du monde au Canada, en Géorgie et en Bulgarie. Les podiums à Cervinia en 2019 (3e), à Valmalenco (2e) et à Veysonnaz (3e) en 2021, et les amis qui débarquent dans le salon de coiffure de la maman pour féliciter son champion de fils. Sans oublier les championnats du monde 2021 à Idre en Suède (7e) et les J.O. à PyeongChang (Corée, 2018). Le moment le plus exceptionnel de son début de carrière, la réalisation d'un rêve de gosse.

Même si la vie d'athlète, faite de beaucoup de sacrifices, n'est pas évidente tous les jours, Merlin prend toujours plaisir à 100 %. Un plaisir qu'il partage avec les autres membres du Team Chamonix (Léo et Blaise les plus proches mais aussi Kim, Iloée, Coline, Enora...), « cette grande famille qui vit pour sa ville », en s'envoyant des messages ou à l'occasion de rencontres comme le Trophée des sports. Depuis 2014, le Team soutient financièrement Merlin, qui a par ailleurs rejoint fin 2020 l'Armée des champions.

Merlin refuse de se projeter dans le futur, mais une chose est sûre. Il adore tellement cette vallée qu'il aura envie d'y habiter lorsqu'il sera plus vieux. Après quelques victoires en coupe du monde et un podium aux prochains J.O. !